

Projet N° 5-18-04	DC N° A-01	Date : 2018-08-31
Titre du projet : Réfection de toiture et du tunnel Aile R & N		
Nom de l'installation visée par les travaux : Hôpital du Saint-Sacrement		
Nom de l'Entrepreneur : Dalcon inc		
Titre / Objet de la présente directive : Déplacement porte local NS1-02		

En vertu de l'article 45 des Conditions générales, la présente directive est émise à l'égard de l'une ou l'autre des situations ci-après décrites : (cocher la situation appropriée)

- Apporter des précisions aux plans et devis et ainsi faciliter la réalisation des travaux par l'Entrepreneur.
- S'assurer que l'exécution des travaux respecte les exigences des plans et devis prévus au contrat de l'Entrepreneur.
- Situation urgente mettant en cause la sécurité des biens ou des personnes au regard de l'exécution desdits travaux.
- Autre situation (préciser) : _____

Cette directive ne constitue pas un changement aux travaux, à moins que par la suite une demande de changement aux travaux ne soit autorisée par le Gestionnaire de projet, le cas échéant, conformément à l'article 46 des Conditions générales.

L'Entrepreneur doit donner suite à cette directive de chantier et exécuter les travaux ou correctifs demandés, au moment approprié, en tenant compte de l'avancement des travaux.

Description :

Feuille A-401, plan niveau 0 construction

1.0 Installer la porte P02-01 à 300mm de la cloison existante en angle sur l'axe D.5. De plus, la porte doit s'ouvrir vers le corridor.

N. B. Énumérer et joindre, si requis, tout document de support.

Professionnel ou, le cas échéant, chargé de projet

Spécialité : Architecture	Date	Signature
Nom : Karl Loeffler	2018-08-31	